



Communiqué de presse

## Démarrage des premiers travaux liés à la réalisation du Grand Arénas et du pôle d'échanges multimodal Nice-Aéroport : démolition de deux bâtiments

Nice, vendredi 30 août : MM. Adolphe Colrat, Préfet des Alpes-Maritimes, Christian Estrosi, Député-Maire de Nice, Président de la Métropole Nice Côte d'Azur, Eric Ciotti, Député, Président du Conseil général des Alpes-Maritimes, Patrick Allemand, 1<sup>er</sup> Vice-Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Christian Tordo, Président de l'EPA Plaine du Var et José Lluís Mateo, architecte-urbanisme, ont assisté au lancement de la première phase de travaux de l'aménagement de l'Opération d'Intérêt National Éco-Vallée sur le site du MIN.

---

L'Établissement Public d'Aménagement de la plaine du Var s'est vu confier, par l'ensemble des partenaires signataires du protocole de partenariat pour l'Eco-Vallée, la réalisation des espaces publics du pôle d'échanges multimodal Nice-Aéroport qui pourra accueillir à terme jusqu'à 17 millions de voyageurs par an.

Réaliser un pôle d'échanges multimodal sur un périmètre de 8 ha, aux portes de l'aéroport Nice Côte d'Azur et au contact de la ligne ferroviaire, permettra une connexion optimale entre modes de transport et augmentera significativement l'efficacité du réseau de transport en commun.

En outre, la réalisation d'un tel projet revêt une importance de premier plan pour l'ensemble des projets urbains de l'Éco-Vallée, en particulier pour le futur quartier du Grand Arénas et pour le projet de parc des expositions qui bénéficieront ainsi d'une position privilégiée en Europe, sur un site desservi par la quasi-totalité des moyens de transport et localisé au cœur de la destination azurienne.

Le pôle d'échanges multimodal Nice-Aéroport jouera ainsi un rôle majeur et structurant pour l'Eco-Vallée et pour l'ensemble de la Métropole Nice Côte d'Azur. Il constitue le premier et principal maillon d'un véritable réseau de pôles multimodaux qui jalonnent l'Eco-Vallée au service de la mobilité durable.

Après plusieurs mois d'études, de concertation et de travail partenarial, les travaux de réalisation du pôle multimodal débutent. Il s'agit d'une première phase de travaux préparatoires et ce sont les premiers travaux réalisés sous maîtrise d'ouvrage de l'EPA qui contribuent en outre à la réalisation d'un projet exceptionnel concrétisant les objectifs de l'Eco-Vallée : éco-exemplarité, développement économique et aménagement durable.

Ces travaux modifieront significativement l'organisation du quartier grâce à la réalisation d'une épine dorsale constituée par une nouvelle voie Nord-Sud traversant la voie ferrée, et recréant un espace public de qualité permettant de relier les fonctionnalités de transport entre elles.

Contact presse : Catherine Gentil – [catherine.gentil@epa-plaineduvar.com](mailto:catherine.gentil@epa-plaineduvar.com) – 04 93 27 71 20

[www.ecovallee-plaineduvar.fr](http://www.ecovallee-plaineduvar.fr)





Cet axe du pôle - dédié à la circulation exclusive des transports collectifs et des modes doux – permettra aux piétons, vélos, taxis, tramway, bus/cars urbains et interurbains et navettes de l'aéroport de transiter entre l'aéroport et la route de Grenoble puis dans la continuité du boulevard Paul Montel jusqu'à l'Allianz Aréna via la future voie de 40m. Un soin tout particulier est apporté à la l'insertion de la nature dans le projet.

Elément essentiel du projet, la réalisation d'un pont-rail de 40m de large, constitue un nouveau franchissement de la voie ferrée à l'intersection de l'avenue Lindbergh et du boulevard Cassin, rééquilibrant l'orientation du tissu urbain et des circulations dans un sens Nord-Sud. Il rendra possible le passage de la future ligne de tramway venant du centre ville de Nice vers les deux terminaux de l'aéroport, au sud et le CADAM au nord.

Le pôle multimodal Nice-Aéroport permettra donc de connecter entre eux :

- l'aéroport,
- la ligne de chemin de fer,
- le réseau de tramway,
- le réseau de bus urbains et interurbains,
- les services d'autobleue et vélobleu,
- les infrastructures routières avec une offre importante de parking relais (1150 places).

**Avec les arrêtés de création des ZAC Nice Méridia et Grand Arénas qui ont été signés par Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes le 6 août dernier, avec le début des travaux sur le pôle d'échanges multimodal Nice -Aéroport, L'Éco-Vallée entre ainsi véritablement dans sa phase opérationnelle d'aménagement.**

Contact presse : Catherine Gentil – [catherine.gentil@epa-plaineduvar.com](mailto:catherine.gentil@epa-plaineduvar.com) – 04 93 27 71 20

[www.ecovallee-plaineduvar.fr](http://www.ecovallee-plaineduvar.fr)